



GRILLE TARIFAIRE

à partir du
01/03/2026

Apprendre la Langue des Signes Française _ Langue Seconde

Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.	20,00 €
--	----------------

Coût pédagogique

VISUEL-LSF Nouvelle Aquitaine		Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à C1.6 (780 heures)
Autofinancement	Tarif plein	10,00 €/h	300,00€	7 800,00€
CPF, CPF de transition Formation professionnelle continue		20,00 €/h	600,00€	15 600,00€

Participation à l'examen « Certification en Langue des Signes Française »	100,00 €
---	-----------------

Pour les prises en charge via prescripteurs (France-Travail, Mission Locale, Région, Agefiph,...), les formations en intra-entreprise, les formations sur-mesure, les ateliers de découverte ou de sensibilisation : veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation et à vos besoins.

Formation accessible sans délai hormis les formations financées via le CPF (14 jours ouvrés) via Transition Pro (cf. leur calendrier interne) ou via France-Travail/Région (21 jours).

Association non assujettie à la TVA
Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

Document non contractuel